

# BULLETTIN MUNICIPAL

JUN 2012

N°35



## EDITORIAL

Après plusieurs études auprès des services de l'Etat et du Conseil Général, nous avons délibéré pour la création d'un assainissement collectif indispensable à notre village et au développement raisonné de notre commune.

La finalisation de notre plan local d'urbanisme dépend de cet engagement écologique et environnemental.

En adhérant au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne créé par le Conseil Général, nous avons souhaité confier cette importante et lourde mission à une institution publique garante du respect de la légalité et d'une gestion judicieuse des fonds publics.

Notre objectif était et demeure, la réalisation d'un service public d'assainissement conforme à nos vœux, nous devons assurer un montage financier responsable et maîtrisé au mieux des intérêts de nos concitoyens

Yvon Noyès

### 7<sup>ème</sup> Festival de Musique Classique de Loubens-Lauragais

"Le violon dans tous ses états" est le thème présenté cette année dans le cadre du 7<sup>ème</sup> festival de musique classique que nous sommes toujours aussi heureux d'accueillir dans notre salle des fêtes les 6, 7 et 8 juillet prochain.

Trois concerts prestigieux qui débiteront vendredi 6 à 21 heures par un trio avec Ekaterina Malachkova-Debiak au violon, Daria Fadeeva, violon et piano et Anna Jbanova au piano.

Samedi en soirée et Dimanche après-midi, nous aurons le plaisir d'entendre deux magnifiques violonistes et solistes de grand talent, Alexander Markov et Stéphanie-Marie Degand qui ont déjà rencontré une vive adhésion de notre public lors de nos deux derniers festivals.

Alexander Marcov (samedi 7 à 21 heures)

Stéphanie-Marie Degand (dimanche 8 à 17 heures)

Pensez à retenir vos places au 06 79 11 47 06 ou sur [loubens.lauragais@free.fr](mailto:loubens.lauragais@free.fr)

***Fermeture Mairie et Agence Postale du 6 août au soir au mardi 28 août au matin.***

Lors de cette fermeture les instances (lettres recommandées, paquets seront à disposition à la poste de Caraman.)

# ASSAINISSEMENT

## Assainissement collectif

Notre bulletin de décembre 2009 numéro 30, vous faisait part de nos difficultés à mettre en place un document d'Urbanisme indispensable au développement harmonieux et durable de notre commune dans le respect des nouvelles dispositions concernant l'urbanisation des territoires.

Malgré un travail mené en amont, conjointement avec un bureau d'études spécialisé et les services de l'état dument compétents, la Préfecture de la Haute-Garonne nous a refusé ce document pourtant soigneusement élaboré.

Une interprétation de la loi plus exigeante que prévisible nous impose de prendre des dispositions suffisantes pour qu'un assainissement collectif puisse être réalisé dans un délai convenable.

Une disposition rendue indispensable à la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme ( P.L.U.), sans lequel aucun développement ultérieur ne serait envisageable.

À terme, l'équilibre budgétaire d'une telle opération, le maintien des services publics et particulièrement la pérennisation des écoles en milieu rural, grâce à des effectifs suffisants, passent nécessairement par un développement maîtrisé des constructions pour l'accueil de populations nouvelles.

La situation de notre commune s'inscrit assez naturellement dans la mise en place d'un assainissement public collectif du fait de l'importance de son village, et de la difficulté que rencontrent nos résidents pour répondre aux exigences de plus en plus drastiques concernant le traitement des eaux usées. La pollution engendrée que nous constatons et la présence de cours d'eau sur notre commune sont autant de facteurs qui plaident en faveur de ce dossier.

Le Syndicat Mixte de la Haute-Garonne auquel nous venons d'adhérer (S.M.E.A.), et à qui nous avons confié cette importante mission, répond à nos demandes aussi bien pour la qualité du traitement et des rejets conformes à la législation actuelle (la loi sur l'eau) que pour le montage financier qui doit respecter une demande d'équité pour nos contribuables. Nous souhaitons que le meilleur équilibre possible soit trouvé entre ceux qui dépendront du collectif et ceux qui auront à gérer leur assainissement individuel.

La commune engagera une part d'investissement suffisante au démarrage de l'opération de manière à limiter l'impact financier négatif des premières années de construction et de mise en service de la station d'épuration, avant un équilibre budgétaire indispensable.

Les études de terrain seront lancées par le S M E A dès ce deuxième semestre, parallèlement au montage financier. Nous vous informerons bien sûr au fur et à mesure de l'avancement du projet. Le S M E A se met au service de la commune de Loubens-Lauragais qui garde la maîtrise de l'opération en partenariat avec l'agence de l'eau Adour Garonne, le Conseil Général, les services administratifs territoriaux, le Scot et autres acteurs nécessaires à la finalisation du projet.

Nous rechercherons ensemble les meilleures solutions techniques et budgétaires qui sauront répondre aux impératifs de traitement et de rejets demandés, les financements, les aides et subventions qui pourront nous être attribuées.

Le but final recherché est le raccordement du plus grand nombre possible de foyers existants et la totalité des constructions nouvelles situées en zone urbanisable. Des zones urbanisables dont dépendra une bonne gestion de ce service public, qui devront faire l'objet d'une sérieuse étude préalable, sachant que les dernières dispositions en matière d'urbanisme prévoient la construction d'une moyenne de quinze maisons à l'hectare.

La gestion raisonnée de l'espace et la qualité de vie de nos concitoyens restent notre priorité.

## Assainissement autonome

Le contrôle des assainissements autonomes a été rendu obligatoire. Consécutivement, notre intercommunalité a créé un service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour mutualiser ces contrôles en les rendant plus accessibles à notre population.

Parallèlement, Cœur Lauragais a sollicité l'agence de l'eau <Adour - Garonne >, pour venir en aide aux habitants se trouvant dans l'obligation de refaire leur système d'assainissement.

L'Agence de l'Eau nous a répondu favorablement en créant une opération pilote sur notre secteur.

Selon des critères légaux bien précis, l'Agence de l'Eau a rendu éligible un certain nombre de dossiers qui pourront être assortis d'une proposition de subvention s'élevant au maximum à 4000 euro. Cette subvention est assortie à un cahier des charges et un engagement consenti pour la réalisation d'un assainissement autonome aux normes actuelles en vigueur.

# INFORMATIONS DIVERSES

## Eclairage du parking de l'école

Le parking de l'école est maintenant éclairé. Cette opération a été réalisée en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Electricité et subventionnée par le Conseil Général.

Son accessibilité s'en trouve ainsi améliorée. Nous espérons qu'il trouvera rapidement une utilisation raisonnée et optimisée que nous encourageons vivement.

Efforçons-nous de rendre possible une meilleure circulation dans nos rues, nos trottoirs et autres passages souvent encombrés.

Merci de votre compréhension.

## Remise municipale

Le petit garage situé derrière l'école qui fait office de remise municipale est en mauvais état et bien trop exigü pour répondre aux besoins de stockage du matériel communal.

Nous avons un projet de construction de remise cantonnière dont nous avons fait réaliser l'étude par les services de conseils en architecture du département (CAUE).

La prise en charge par l'intercommunalité des espaces verts et de l'entretien général nous exonère d'un investissement qui se serait avéré très onéreux en fonction des normes d'occupation et de fonctionnement de locaux à usage du personnel communal.

Un agrandissement ou la construction d'un local de stockage simple et basique sera suffisant pour remiser le matériel en notre possession qui ne peut être actuellement entreposé faute de place.

Nous étudions une solution peu coûteuse mais qui devra tout de même recueillir l'aval des bâtiments de France.

Nous souhaitons proposer un aménagement dans le prolongement du préau de l'école, soit la situation actuelle au plus près du centre bourg.

## Pool routier

Une première tranche du Pool routier 2011-2012 a été réalisée.

Ces travaux concernent la pose de conduites d'eau le long du fossé derrière le parc du château facilitant ainsi l'écoulement et renforçant la stabilité du talus.

Un aménagement de même nature a été réalisé au départ de la route d'en Capel.

La deuxième tranche devrait intervenir dans le courant du deuxième semestre et concernera le chemin d'en Tempeste (ajourné plusieurs fois par manque de crédits) et le plateau qui le prolonge, route d'en Raillac.

L'opération annuelle de rebouchage des nids de poule, a eu lieu fin mai. Trois tonnes de produit bitumeux ont été utilisés. Nos remerciements à tous les habitués bénévoles.

## Façade de la Mairie

Le conseil municipal a décidé de procéder à la restauration des façades de l'ensemble du bâtiment Mairie salle des fêtes.

Nous avons confié cette réalisation à notre architecte, Monsieur Serge Billac qui vient de procéder à notre grande satisfaction à la restructuration de l'aile Mairie - Bibliothèque.

Les travaux sont relativement importants et nous souhaitons que cette restauration se fasse dans le respect de la structure existante et dans le but de retrouver un cachet d'origine, partout où nous en aurons la possibilité.

De nombreux éléments, briques et pierres sont à changer et ce travail délicat et minutieux doit être le moins visible possible. Il résultera d'un choix bien adapté des matériaux mis en œuvre et de leur aspect après finition.

Les entreprises retenues devront impérativement avoir les compétences nécessaires pour cette intervention sur un patrimoine municipal qui présente à nos yeux un intérêt majeur.

## Travaux en cours et à venir

Les travaux de restauration de deux des poteaux du cimetière sont en cours. Des dégradations dues à l'usure du temps qu'il fallait entreprendre dans le cadre de la conservation du patrimoine communal.

Nous essayons de budgétiser un peu chaque année les travaux de maintenance nécessaires.

Les menuiseries situées sous la halle et celles du poids public seront bientôt restaurées ou remplacées.

## Petits travaux

L'évacuation de la toiture de la halle posait un problème récurrent. Le tuyau de cette évacuation traversait le mur mitoyen provoquant en cas de grosse pluie d'orage, des dommages à l'intérieur de leur maison.

La prise en charge des travaux de réparation par notre assureur n'étant pas une solution infiniment renouvelable, nous avons réalisé les travaux nécessaires au rejet direct de l'eau à travers le mur de notre bâtiment.

Par la même occasion nous avons fait réparer quelques fuites constatées sur les évacuations du toit de l'église.

## Restauration de la venelle des deux moulins

La venelle qui relie la rue des Ecoles à la rue des Vieux Moulins fait partie d'un petit patrimoine communal qui mérite réhabilitation.

Nous avons pris contact avec un artisan qui a le savoir-faire nécessaire et doit nous présenter un projet respectant le cadre historique et environnemental de notre village.

## INFOS PRATIQUES

### SECRETARIAT MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Horaires:**

<b>Mardi :</b>	<b>9 h - 12 h</b>	<b>14h - 19 h</b>
<b>Mercredi :</b>	<b>9-h 12 h</b>	
<b>Vendredi :</b>	<b>9 h- 12 h</b>	<b>14 h- 17h</b>

**Le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat.**

**Tél : 09 77 58 31 57**

#### **Horaires déchetterie de Caraman**

**Mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h**

**Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h**

**Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h**

**Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h**

**Tél : 05 61 81 43 79**

#### **Permanences de M. Gilbert HEBRARD Conseiller Général**

**TOUS LES JEUDIS DE 9 H à 12H**

**CARAMAN - 18 bis cours Alsace Lorraine  
tél:05 62 18 59 42**

#### **Permanences de M. Patrick LEMASLE député de la 7ème circonscription 1 vendredi après-midi par mois**

#### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:**

La bibliothèque municipale est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à midi et le samedi de 10h à 13h.

#### **RECUP'PILES :**

Dans le cadre du tri sélectif des déchets, les enfants de l'école de Loubens ont construit un récup'piles. Celui-ci se trouve à la Mairie et vous pourrez venir y déposer toutes vos piles pendant les heures d'ouverture de la mairie.

#### **SITE INTERNET**

Notre village mérite d'être connu ainsi que ses habitants!

Vous trouverez tous les renseignements qui le concernent sur le site Internet mis à jour régulièrement par Marc Garrigou que nous remercions.

Visitez notre site «[loubens.lauragais.free.fr](http://loubens.lauragais.free.fr)» où vous trouverez également un certain nombre de liens avec les divers acteurs situés sur notre commune.

## ETAT - CIVIL

#### **DECES :**

Juliette GOUT: 20 décembre 2011  
Jean BOUCHET: 22 décembre 2011  
Vidiane DANOS: 30 décembre 2011  
Jeanne LACAZE: 27 janvier 2012  
Jean ASSALIT: 16 mars 2012

#### **NAISSANCES:**

Adrien BRIOIS: 18 mars 2012

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS (suite)

## Léz'Arts des Champs

L'association Léz'Arts des champs a organisé cette année un Carnaval « Autour du monde ». Le samedi 25 mars, sous un magnifique soleil, de nombreux enfants accompagnés de leur famille ont pu chanter et défiler autour de Baba Carnaval. Madame carnaval avait cette année pris la forme d'une immense poupée Russe (Pays à l'honneur en 2012).

La fabrique à sons de Loubens a contribué, de belle façon, à la pleine réussite de cette journée puisqu'elle a, en quelques semaines, mis en place une formation de percussionnistes « batucada » hors pair qui ont accompagné Baba Carnaval jusqu'à ses dernières heures.

Vidéos et photos de cette journée sont visibles sur le site de l'association : [www.lezartsdeschamps.jimdo.com](http://www.lezartsdeschamps.jimdo.com).

Puis, suite à l'accueil très enthousiaste qui a été réservé à la soirée documentaire sur l'Espagne en novembre 2011, et avec l'idée d'élargir ses horizons, l'association Léz'Arts des champs a souhaité proposer une nouvelle manifestation culturelle.

Elle a choisi cette année le thème de l'éco-citoyenneté et a essayé de traiter ce sujet de façon ludique et pédagogique. Elle a donc mis en place des ateliers et animations destinés aux petits et aux grands.

La journée Eco-citoyenne du samedi 9 juin a donc été articulée autour de 3 temps forts :

Une matinée créative de 9h30 à 12h30 avec un atelier récup'art pour 24 enfants âgés de 6 ans et +, animé par la glanerie de Toulouse (<http://www.la-glanerie.org/>). Les 2 animatrices ont proposé divers moyens de donner une 2ème vie aux objets.

Cet atelier a été suivi d'un pique-nique de 12h30 à 14h00 au champ communal.

Une après-midi ludique de 14h00 à 17h00 avec un jeu de piste et divers ateliers "découverte de notre environnement " pour petits et grands.

Les stands et ateliers ont, quant à eux, permis d'aborder de manière ludique l'importance des gestes éco-citoyens, les moyens de recycler ou de consommer autrement. Parmi les ateliers proposés :

Un atelier « bois » proposé par l'association toulousaine « Bois et Compagnie » <http://www.bois-et-cie.asso.fr/> durant lequel des meubles ont été fabriqués à partir de palettes récupérées quelques jours avant dans le village.

L'association « Les fèves du Lauragais » <http://sel-fevesdulauragais.org/> est venue nous présenter un système d'échange : Le SEL : une association de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition des uns et des autres. Les échanges sont valorisés au moyen d'une unité d'échange, la Fève.

Un atelier de création de bijoux, un atelier Terre, un atelier Land'Art ; un atelier autour des arbres, un stand recyclage, un stand d'information sur le recyclage et le compostage mis en place grâce au SIPOM de Revel qui a mis à notre disposition documentation et panneaux d'information <http://www.sipom.fr/>

Une soirée documentaire dès 19h00 avec la projection de 2 films et ponctués d'une assiette « éco...variée ». Les 2 documentaires de la réalisatrice Laurence KIRSCH, diffusés lors de la soirée, ont abordé avec justesse les problèmes liés à la recherche d'un éco-habitat (la difficulté de construire en collectif d'une part, et de s'insérer et trouver son équilibre dans la société, en vivant de façon alternative, d'autre part).

La bibliothèque municipale de Loubens a collaboré à cette manifestation en mettant à la disposition des participants des livres et ouvrages sur les thèmes abordés.

## La fabrique à sons

L'année écoulée a été source de nombreuses satisfactions au sein de la toute jeune école de musique de Loubens. La « fabrique à sons » (F.A.S) dispense des cours de musique où la liberté pédagogique est le maître mot pour les enseignements proposés. Le spectacle de fin d'année (23 juin) en a été l'aboutissement, les réinscriptions pour l'année prochaine, la suite logique. Outre les cours (guitare, piano, batterie, éveil musical) et stages proposés (Soundpainting), la FAS a participé au Carnaval de Loubens avec une « batucada participative » et créé une chorale pour adultes (le mardi 21h/22h30) où la diversité musicale règne. De nombreux projets sont à l'étude pour 2012/2013... à noter la création d'une chorale pour enfants (le mardi 18h/19h) à partir de la rentrée. Les inscriptions sont ouvertes ; les places sont limitées. Rejoignez-nous !

Alavetz, apren, joga e sona !  
Le bureau.

**Contacts: [fabriqueasons@gmail.com](mailto:fabriqueasons@gmail.com) / 06.72.65.38.45 / facebook :  
la fabrique à sons : école de musique de Loubens-Lauragais**



# COMITE DES FETES

## Activités diverses

La première animation de l'année a été une soirée tarot le 3 mars. Malheureusement peu de joueurs sont venus s'affronter, mais la soirée a été chaleureuse.

Le 10 mars un concert du Samuel Geoffroy Trio a réuni 60 personnes très enthousiastes après une représentation de grande qualité.

Depuis quelques années déjà le comité organise le lundi de Pâques une grande chasse à l'oeuf suivie d'un repas champêtre à la salle des fêtes. Les familles de Loubens ont pu passer ce jour férié d'une manière ludique et conviviale.

## Rallye du 13 mai

Nous nous sommes retrouvés à 8 heures sous la halle pour inscrire les participants au rallye qui avait pour thème Tintin reporter en Lauragais! (environ 35 personnes).

Ce rallye avait pour fil conducteur des photos de la proche région de Loubens qu'il fallait reconnaître le long du parcours.

Nous souhaitions ne pas faire trop de kilomètres mais faire découvrir des villages proches aux participants et occuper à plein temps les jeunes et les moins jeunes (énigmes, jeux d'adresse, questions de culture tintinophile, recherche d'indices, fil rouge)

Le rallye s'est terminé au bord du lac de M. Rey, pour un barbecue des plus sympathiques préparé par les bénévoles du village. L'après-midi, les participants ont pu visiter un site historique reproduisant les habitats humains depuis les premières constructions avec les explications du maître des lieux.

Cette journée s'est déroulée sous le soleil dans la joie et la bonne humeur.

## Déodat de Severac

Comme tous les ans le festival Déodat de Severac, financé par le Conseil Général, a été accueilli à la salle des fêtes. Le samedi 5 mai, le Quatuor Toulouse Accordéon a rendu hommage à Edith Piaf.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la soirée.

## Fête de la musique

Cette création française largement exportée, fête ses 30 ans cette année

Loubens-Lauragais qui honore cette date depuis plus de 10 ans a vécu à cette occasion une journée très exceptionnelle.

La place centrale de notre village suffisait à peine à contenir un public extrêmement nombreux et enthousiaste autour d'un podium trop petit pour la circonstance.

Notre association < La fabrique à sons > nous a fourni pour l'occasion une prestation très remarquable. Après à peine quelques mois de fonctionnement, nous avons assisté à une remarquable et étonnante représentation de fin d'année. Musiciens et choristes ont séduit un large public à la fois attentif et festif. Beaucoup de joies et d'émotions partagées dans cette fin d'après-midi suivie par la participation de plusieurs groupes de rock qui ont animé la place du village jusqu'à tard dans la nuit. Le traditionnel "boeuf" entre musiciens a clôturé cette belle nuit d'été.

Tous nos remerciements et encouragements à ceux qui ont organisé cette magnifique journée, ainsi qu'à l'implication de l' < auberge de Loubens >, dès sa réouverture.

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### Yoga relaxation

Association loi 1901

**les coccinelles 31**



Le YOGA, activité physique ou état d'esprit

Le YOGA HOLISTIQUE est une activité qui relie les trois dimensions de notre être, physique, psychologique et existentielle dans une belle harmonie.

Sa pratique nous amène à renforcer nos défenses immunitaires, à gérer notre stress au quotidien avec la respiration.

Les postures assouplissent notre corps en conscience, débloquent nos articulations et étirent nos muscles en douceur.

La concentration et la relaxation nous aident à trouver nos propres ressources pour donner sens à nos vies et vivre mieux notre quotidien.

Les cours reprendront à LOUBENS au mois d'Octobre 2012.

**Pour toute information vous pouvez contacter l'association**

« LES COCCINELLES 31 »

**Au 05 61 83 25 08 ou par mail : mone.segura@orange.fr**

### Tai Chi Chuan Traditionnel

Le cours de Tai Chi Chuan proposé ici est en ligne directe avec l'enseignement des maîtres anciens dont les secrets sont encore aujourd'hui, rarement divulgués en Occident.

Plus approfondi que la forme de Pékin pratiquée dans les parcs en Chine (souvent appelée gymnastique chinoise), sa pratique régulière décuple ses bienfaits.

Rendez-vous : le vendredi soir de 18h45 à 20h.  
salle des fêtes de Loubens  
cours d'essai offert

**Contact : association Le Grand Geste**

**tel : 05.62.18.39.36**

**e-mail : brigitte.durand@dbmail.com**

# CŒUR LAURAGAIS

Le siège de notre intercommunalité est définitivement installé dans ses propres locaux au 7, avenue du 8 mai 1945 à Caraman.

Cet ancien siège du Syndicat Départemental des Eaux de la Montagne Noire a été racheté par notre Communauté de Communes et réhabilité en conséquence pour répondre à un souci d'efficacité et de centralisation sur notre territoire.

Les travaux sur l'intérieur du bâtiment administratif ont été achevés fin mai.

Le personnel intercommunal et les élus ont pris possession des lieux avec beaucoup de satisfaction, dans un espace lumineux, agréable et fonctionnel.

Salle de réunion et bureaux vont nous permettre d'accueillir, outre nos propres agents et intervenants, les conseillers agricole du Conseil Général. Pourraient nous rejoindre également pour des permanences ponctuelles, des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole.

Il faut ajouter également un point d'information sur le Droit des citoyens .

Ce lieu d'accueil, d'information et d'orientation permettra à toute personne confrontée à des questions ou à des difficultés d'ordre juridique de bénéficier gratuitement de ce service. Les consultations auront lieu de 10 heures à 12 heures les jeudis 5 juillet, 6 septembre et 8 novembre 2012

Cœur Lauragais trouve ainsi une place de choix au service de sa population.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Bibliothèque

Notre bibliothèque municipale va bientôt souffler sa première bougie et nous ne pouvons que nous féliciter de ses débuts prometteurs!

L'équipement mobilier est maintenant complet avec de nouveaux présentoirs, des bacs à livres, une table basse et la banque d'accueil.

Son utilisation en est d'autant plus fonctionnelle.

Nous comptons à ce jour 112 adhérents dont 59 enfants, enfants qui viennent régulièrement et qui apprécient de passer du temps dans ces locaux.

Les enfants de l'école sont venus régulièrement avec leurs enseignantes ce qui leur a permis de connaître plus concrètement le fonctionnement d'une bibliothèque et de renouveler leurs livres mensuellement (c'est un gros progrès par rapport au bibliobus qui passait deux fois par an les meilleures années!).

18 personnes viennent des villages alentours et nous en profitons pour vous rappeler que la bibliothèque est ouverte à tous d'où que vous veniez!

Le fonds littéraire s'étoffe régulièrement grâce aux dons personnels et aux achats que nous pouvons effectuer. La majorité des livres a été prêté par la Médiathèque Départementale, fonds qui sera changé prochainement. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

La bibliothèque a également participé à des animations proposées par l'association « Léz'Arts des Champs » en mettant à disposition un stand d'ouvrages sur les sujets abordés.

Et le 22 septembre elle vous proposera une animation particulière. Un conteur accompagné par une harpiste vous entraîneront vers d'autres rivages avec leurs contes de mer et de marins: « Après le déluge ».

### École

À la rentrée prochaine, 116 enfants fréquenteront notre R.P.I.

Les effectifs étant très irréguliers suivant les niveaux, les enseignantes, avec l'aval de l'inspection Départementale de l'Éducation Nationale, ont procédé à un remaniement des classes, c'est ainsi que les C.P. resteront à l'école du Faget que nous n'appellerons plus école maternelle!

L'école du Faget accueillera 48 enfants ( de 3 ans au C.P.).

L'école de Loubens 35 enfants (13 C.E.1 et 22 C.E.2).

L'école de Vendine 33 enfants (14 C.M.1 et 13 C.M.2).

Au Faget, un nouveau préfabriqué a été installé. Les travaux d'aménagement intérieur ont été plus longs que prévu. Ces travaux seront achevés cet été et seront donc opérationnels à la rentrée.

### Noms de routes et numérotation

Maintenant que tout le monde se repère bien dans notre village au sein de son bourg, nous étendons l'opération à tout l'extérieur.

C'est ainsi que désormais tous les habitants auront un numéro de route ou de lieu-dit.

Les personnes concernées seront informées dès que tout sera finalisé.

## INFORMATION ET COMMUNICATION

### Auberge de Loubens

Notre Bar-Restaurant de la place de la halle a rouvert ses portes.

Madame Marie-Pascale le Barillec, nouvelle gérante, nous offre ses services et nous promet une cuisine traditionnelle de qualité.

Un point de rencontre et de convivialité qui a malheureusement souvent tendance à disparaître de nos villages au même titre que nos services publics.

Faisons tous le meilleur accueil à notre nouvelle résidente et à son équipe, en lui adressant nos vœux de pleine réussite dans son entreprise

### Dates à retenir

**6,7 et 8 juillet:** festival de musique

**14 juillet :** méchoui

**23, 24, 25 et 26 août:** fête locale

**22 septembre:** conte musical

**13 octobre:** concert avec les Malpolis

**2 décembre:** goûter de Noël des enfants

### Messagerie

Notre bulletin municipal est un outil de communication qui a le mérite d'exister mais qui n'est pas toujours suffisant de par sa parution biannuelle.

Nous avons parfois besoin de vous faire passer certaines informations de façon ponctuelle. Pour cela et pour ceux qui le souhaitent, nous vous proposons de nous communiquer votre adresse mail. Ces infos vous seront adressées en copie cachée.

Si vous le désirez, il vous suffit de compléter le bordereau détachable ci-dessous et le déposer au secrétariat de la Mairie ou dans la boîte aux lettres.

Nous prendrons soin de ne pas divulguer vos adresses que vous pourrez modifier ou supprimer à votre convenance..

**Nom.....**

**Prénom.....**

**Adresse-mail:**

.....





## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Nom et adresse de la Collectivité

Mairie de Loubens-Lauragais  
12 rue des Ecoles  
31460 LOUBENS-LAURAGAIS  
Tél : 09.77.58.31.57 Fax : 05.61.83.27.64  
Email : [mairie.loubens@orange.fr](mailto:mairie.loubens@orange.fr)

### Objet du marché

Restauration des façades du bâtiment Mairie Salle des Fêtes

### Procédure de passation

Procédure adaptée (CMP-28)

### Caractéristiques principales

Réfection des enduits (enduits traditionnels) sur murs pierres et terre  
Travaux de taille de pierre et briques foraines en restauration

### Nature et consistance des lots

**Lot N° 1** : Maçonnerie (enduits), taille de pierre et brique  
**Lot N° 2** : Serrurerie (barre d'appui et garde corps)  
**Lot N° 3** : Zinguerie (dépose et repose de descente en zinc)

### Critère d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Pertinence et qualité technique de la prestation 35%
- Compétences et qualifications 30% (références sur des prestations similaires)
- Coût 25%
- Délais d'exécution 10%

### Lieu et modalité d'obtention du dossier de consultation

Dossier remis gratuitement aux entrepreneurs candidats, après réception d'une demande écrite adressée à la Mairie (adresse ci-dessus)  
Visite des bâtiments objet des travaux obligatoire.

### Date d'engagement de la consultation

16 juillet 2012

### Remise des offres

Les offres devront être adressées à la Mairie (adresse ci-dessus) ou déposées avant le 3 août 2012 à 16H

### Délai de validité de l'offre

90 jours

### Publication

Affichage en Mairie  
Bulletin Municipal  
Site internet <http://loubens.lauragais.free.fr>  
Le 29 juin 2012

# BUDGET PREVISIONNEL 2012

**237 048€ pour la section fonctionnement**  
**194 216€ pour la section investissement**

Postes	Contenu du poste	Prévu en 2011	Prévisions 2012
Charges à caractère général	Comprend principalement des coûts d'énergie, entretien, impôts, charges fixes, école, cantine.	37 328	31 156
Charges de Personnels	Salaires et cotisations du personnel employé par la mairie.	45 260	63 790
Charges de gestion courante	Comprend principalement les contributions aux syndicats intercommunaux (SIVU Ecole), les subventions aux associations, les indemnités des élus, l'aide sociale du département et le service incendie	116 827	125 165
Charges financières	Intérêts des emprunts, dettes	13 034	9 674
Transfert de charges intercommunales	Cœur Lauragais	10 660	11 553

Les charges de personnel avaient baissé en 2011 du fait du départ de notre cantonnière.  
 Le service Espace vert qui s'incorpore dans cette charge nous est normalement facturé et concerne 2011 en partie et 2012.

Tableau des recettes	2011	2012
Contributions directes (taxes)	96 283	99 835
Dotations générales et directes de fonctionnement ( Etat)	70 628	73 039
Indemnité de fonctionnement du bureau de poste (La Poste)	12 732	12 732
Taxes sur pylônes électriques et redevance d'occupation du domaine public	7 654	8 004
Récupération T.V.A. (2008)	12 000	14 014
Taxe locale d'équipement	3 000	3 000
Subventions attendues	62 300	50 000

## Les impôts locaux à Loubens

	Année 2011			Année 2012		
	Base imposition de 2011	Taux votés	Produit fiscal attendu	Base imposition 2012	Taux votés	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	405 600	10,58	42 912	419 900	10,69	44 887
Taxe foncière (bâti)	253 100	14,68	37 155	257 300	14,83	38 158
Taxe foncière (non bâti)	24 200	67,01	16 216	24 800	67,70	16 790
			96 283			99 835